



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 110815

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les grandes lignes de son projet de réforme pour la justice. En effet, deux mesures phares de cette réforme ont été abandonnées : la modification de la composition du Conseil supérieur de la magistrature et la création d'une faute disciplinaire imputable aux magistrats. Il lui demande si ces mesures sont susceptibles d'être mises en place après une large concertation avec les magistrats qui permettra d'aboutir à un consensus.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110815

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12082